

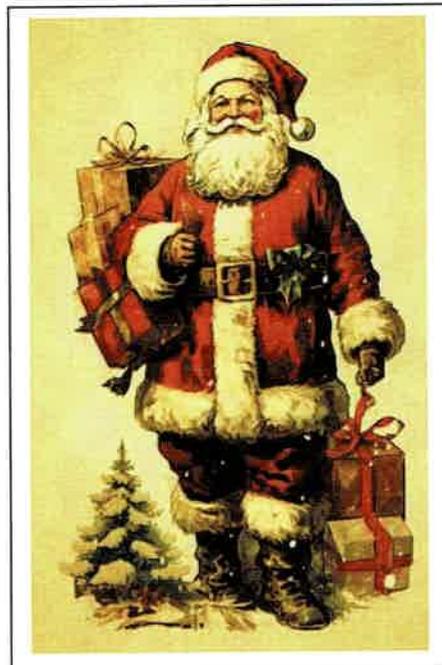
## Le mot du Maire

La commune de Courlans, dans le cadre de ses projets de développement, a lancé l'extension de son cimetière. Les travaux touchent à leur fin, et nous mettrons prochainement en place un nouveau règlement qui entrera en vigueur au début de l'année 2025. Cette nouvelle organisation permettra de répondre aux besoins des familles tout en respectant nos engagements.

Par ailleurs, la municipalité poursuit la modernisation de son éclairage public avec le passage à des éclairages à LED, permettant ainsi de réaliser des économies d'énergie tout en contribuant à la préservation de notre environnement. De plus, nous avons mis en place l'extinction de l'éclairage la nuit, dans une démarche écoresponsable.

Le maire et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année, entourés de votre famille et vos proches, et surtout, qu'elles soient placées sous le signe de la santé, qui est primordiale pour tous.

Le Maire, Alain PATTINGRE



## Dates à retenir dès à présent

Repas de convivialités des aînés : la Municipalité recevra les aînés de la Commune (de plus de 73 ans) le 8 décembre 2024 à partir de 12h

Opération vente de sapins de Noël : organisée par l'association de parents d'élèves « l'école buissonnière » modalité ci-jointe

Les vœux du Maire auront lieu le 18 janvier 2025 à 11h qui sera un moment d'échange et de partage des projets pour l'année à venir.

## ACTIVITES FOYER RURAL

Atelier Peinture : tous les mardi et mercredi de 14h30 à 17h au caveau renseignement au 06.89.03.24.25.

Danse Country : les jeudis de 18h à 20h30 renseignements au 07.81.39.02.12

Un séjour est prévu du 06 au 13 septembre 2025 à MESQUER (44) au pays de GUERANDE les modalités vous seront communiquées dans un prochain bulletin

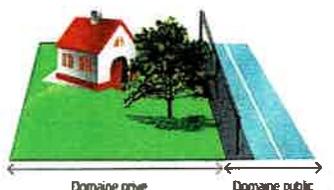
## L'ÉLAGAGE UN ENJEU IMPORTANT POUR NOTRE COMMUNE

Cette année notre commune a connu plusieurs coupures de courant liés en outre à des arbres tombés sur le réseau électrique. L'élagage régulier des plantations est impératif en limite des voies publiques ou privées et des voisins et riverains. La hauteur est limitée à 2 mètres.

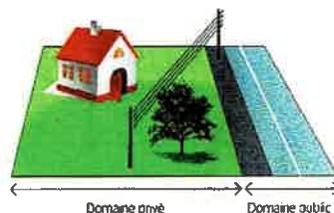
Il est rappelé également qu'aucune branche, végétation ne doivent toucher les fils électrique et téléphone pour le bon fonctionnement

ENEDIS prend en charge l'élagage dans les autres cas.  
Plus d'informations ?  
Rendez-vous sur [enedis.fr/elagage-securite-electrique](https://enedis.fr/elagage-securite-electrique) ou par téléphone au 09.70.83.19.70

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ERDF



### CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes.  
Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

### CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

### CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

## INFORMATION sur la PRESERVATION de la RESOURCE EN EAU POTABLE :

La régie « Eau » d'ECLA va déployer des actions pour accompagner les abonnés à réduire leur consommation, notamment en reconduisant l'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie (1er avril au 30 juin 2025) et en **distribuant gratuitement** des kits d'économie d'eau à tous les abonnés (février et mars 2025).

Une distribution des kits, assurée par la régie d'Eau, aura lieu à Juraparc au mois de février les 6/02, 7/02, 13/02, 14/02, 18/02 et 19/02. Elle visera principalement les habitants de Lons-le-Saunier et Montmorot mais toute personne se présentant et répondant aux critères pourra se voir remettre un kit. Une campagne complémentaire pourra être organisée par la commune de Courlans entre le 21 /02 et le 31/03/2025 à la salle communale. Dates qui vous seront communiquées ultérieurement. Il s'agit d'une campagne visant principalement les ménages.

### 1- Contenu du kit

Le kit est composé de 3 mousseurs robinet pour diamètres 22 ou 24 mm adaptables sur robinet mâle ou femelle (2 de 5 l/min, 1 de 2,5 l/min) et d'1 réducteur de débit 21 mm pour la douche. Il s'agit de taille standard couvrant environ 75% des robinets.

Le kit comprend également une notice explicative pour l'installation.

### 2- Critères de distribution

La règle fixée consiste à équiper chaque point de comptage d'1 kit. Un kit est remis à l'abonné sur présentation d'une facture d'eau 2024.

**ENSEMBLE PRESERVONS L'EAU d'ICI !**

## INAUGURATION DE LA STELE COMMORATIVE DU 26 OCTOBRE 2024

Le samedi 26 octobre 2024, la commune de Courlans a célébré un événement mémoriel d'une grande importance avec l'inauguration d'une stèle dédiée aux résistants jurassiens qui ont décollé et atterri sur le terrain d'aviation de la commune surnommé à l'époque "COURGETTE", pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce fut un moment de recueillement, d'hommage, mais aussi de transmission de la mémoire aux générations futures.

En tant que maire de Courlans, j'ai eu l'honneur de présider cet hommage en compagnie de mon conseil municipal. Nous avons salué la présence de plusieurs personnalités politiques de premier plan, parmi lesquelles le Préfet du Jura, le Sénateur Clément Pernot, la Députée Danielle Brulebois, ainsi qu'une représentante du Conseil Régional et du Conseil Départemental du Jura Leur présence a renforcé le caractère solennel de ce moment de mémoire, et nous leur exprimons toute notre gratitude.

En tant que maire, je réitère mon engagement à poursuivre, aux côtés du conseil municipal, notre travail de préservation de la mémoire, pour que les sacrifices de ceux qui ont lutté pour la liberté ne soient jamais oubliés. Cette stèle est un premier pas, mais nous continuerons, année après année, à honorer leur mémoire, et à rappeler aux jeunes générations l'importance de défendre les idéaux de liberté et de justice.



## Nuisances sonores ! Aboiements des chiens

### Dans le code de la santé publique

Le Code envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

- Article R. 1334-31: « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

### Pouvoir de sanction

Le maire dispose d'un pouvoir de police administrative générale très étendu. Il peut et doit lorsque les circonstances l'exigent renforcer les mesures prises contre le bruit par les autorités supérieures, comme le ministre ou le préfet, eu égard aux besoins particuliers de sa commune

En outre, le maire peut prendre des arrêtés en vue d'assurer la protection de la santé publique sur la base de l'article L.1311-2 du Code de la santé publique, notamment pour rendre plus sévères les textes réglementaires sur le bruit de voisinage



## Rappel : Numéro de téléphone utile

### Points importants

Les numéros d'urgence pour contacter directement les services de secours restent inchangés et sont joignables gratuitement 24 h sur 24 :

- 17 pour contacter la police ou la gendarmerie,
- 18 pour contacter les sapeurs-pompiers,
- 112 comme numéro d'appel d'urgence européen,
- 197 comme numéro alerte attentat / alerte enlèvement.

### Mairie

330 Rue Robert Morland  
39570 COURLANS

Tel : 03 84 47 12 05

[mairiedecourlans@wanadoo.fr](mailto:mairiedecourlans@wanadoo.fr)

[www.courlans.fr](http://www.courlans.fr)

### Secrétariat de Mairie

Accueil du public

L. MA.J.V : 8h30 à 12h00

Mardi : 16h00 - 19h00

### Permanences du Maire et d'un adjoint

Sur Rendez-vous auprès du  
secrétariat de Mairie

Les services d'urgence vous rappellent désormais avec le

# 0 800 112 112

**Ceci n'est pas un spam !**



Pensez à enregistrer dès maintenant ce numéro dans vos contacts



### LE MAIRE ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

*BONNES FÊTES*  
*de fin d'Année!*



### Directeur de Publication

Alain Pattingre

### Rédaction & Conception

Equipe municipale

### Impression

ESAT APEI Lons-le-Saunier  
[esat.imprimerie@apei-lons.fr](mailto:esat.imprimerie@apei-lons.fr)

### Crédits

Commune de Courlans